

Lisieux

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LISIEUX - www.ville-lisieux.fr



*«Et au milieu
coule une rivière»*



Lisieux

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LISIEUX

Une Ville **à** vivre!

3 Edito

4 Sentier «Piétons» le long des bords de rivières

8 Patrimoine

10 Santé

12 La ville en images

14 Travaux et urbanisme

16 Vie solidaire

17 Enseignement

18 Enfance et Jeunesse

20 Côté cuisine

21 Culture

22 Tribune libre

23 Infos pratiques



Magazine de la Ville de Lisieux

Directeur de la publication : Bernard Aubril

Rédaction : Service communication, avec la collaboration de Frédéric Auvray, Nathalie Papin, des élus, des services de la Ville et de la Communauté de Communes Lisieux - Pays d'Auge.

Crédits photos : Ville de Lisieux - Fotolia - OT - Grégory With - X.

Maquette : Christophe Goudier

Réalisation/mise en page : Média&co Lisieux www.mediaandco.fr

Impression : FOI Système Graphic Livarot Magazine imprimé sur papier 60% recyclé Satimat Green Antalis

Tirage : 13 800 exemplaires

Dépôt légal : Février 2010

Remerciements à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce numéro.

www.ville-lisieux.fr



DÉCOUVREZ LES MÉTIERS D'ART

Une fille cousue de fil d'or

Parmi les artisans du Pays d'Auge mis à l'honneur dans l'exposition « Découvrez les métiers d'art » figure Emmanuelle Godet, jeune brodeuse au fil d'or.

Au mois d'octobre, quand Emmanuelle Godet se promenait dans les rues de Lisieux, elle pouvait découvrir son visage reproduit en grand format sur de belles affiches en noir et blanc.

En effet, son nom figure dans le répertoire des métiers d'art du Pays d'Auge dont plusieurs photos ont été exposées dans les rues de la ville. *«J'étais assez fière ! C'était la première fois que je voyais ça ! un site et une exposition consacrés aux artisans d'art... Souvent, les gens n'imaginent pas que drapeaux et bannières sont encore cousus à la main et au fil d'or et sont surpris de l'apprendre. Cette manifestation a permis de faire connaître nos métiers.»*

Emmanuelle Godet a fondé son entreprise il y a 5 ans. Munie d'un brevet de métier d'art en broderie sur fil d'or, elle a travaillé durant trois ans en haute couture et lorsque son entreprise a fermé, elle a décidé de voler de ses propres ailes. Après une formation en création d'entreprise et une étude de marché sur Lisieux, elle y a créé « L'atelier d'Emmaelle » en 2005. *« On m'a alors proposé d'ouvrir un atelier un peu partout dans la région, mais je préfère rester ici à Lisieux, étant proche de Paris et la vie y étant très agréable ».* Broderie à la machine pour les particuliers (elle participe à de nombreux salons où elle coud à la demande), broderie à la main pour les confréries, les églises ou pour l'État... les doigts d'or d'Emmanuelle piquent et cousent de longs fils brillants sur des étoffes de cou-



leur et virevoltent sur les commandes de prestige. Elle travaille en effet pour le costumier de l'opéra de Paris et vient juste de broder le costume d'académicien d'Aymeric Zubléna, l'architecte du stade de France.

Un métier qui se renouvelle

La broderie, un métier en voie de disparition ? « Oui et non. Il y a toujours des jeunes qui s'inscrivent dans les écoles de broderie. Le métier ne meurt pas, mais il faut le faire connaître au public. Il ne doit pas devenir invisible... et c'est valable pour tous les métiers d'art.» Alors, pour le faire découvrir au plus grand nombre, chaque année, Emmanuelle Godet participe à la Nuit des musées. Elle propose des démonstrations au château de Saint-Germain de Livet ainsi qu'au musée d'Art et d'Histoire de Lisieux qui possède lui-même une très belle collection de costumes brodés.

Emmanuelle Godet propose aussi des stages d'initiation à la broderie : www.atelier-emmaelle.fr et 06.89.28.65.35. À partir du 1er mars, l'atelier Emmaelle sera au 51 rue Saint Dominique.



Tous ensemble, prenons le train de l'avenir

Pour assurer l'ouverture et l'attractivité d'un territoire, les infrastructures sont indispensables. Lisieux, capitale du Pays d'Auge, se doit donc de disposer d'une desserte de qualité répondant aux besoins de son bassin de vie et préparant au mieux les enjeux de demain tant en terme ferroviaire que routier.

Au regard de l'importance stratégique et financière des projets (et des souhaits), une seule méthode permet d'être efficace : l'union. Ce n'est que lorsque tout le Pays d'Auge pourra et saura parler d'une seule voix, que nous serons entendus. S'il n'y a pas un consensus de tous les acteurs, nous n'avons aucune chance d'avancer.

C'est pourquoi, j'ai décidé de mettre en place un comité de pilotage sur les infrastructures en Pays d'Auge afin d'éviter la dispersion et d'unir toutes nos forces pour défendre les projets qui nous semblent collectivement les plus fondamentaux pour l'avenir du Pays d'Auge.

Il est par exemple indispensable de saisir l'opportunité de la future ligne à grande vitesse Paris-Normandie en agissant tous ensemble pour que la gare soit à Lisieux. En 2006, c'est bien grâce à la pression conjuguée de tous les élus et acteurs socio-économiques du Pays d'Auge que nous avons pu obtenir la sortie directe de Paris vers Lisieux sur l'A13 à l'échangeur de Pont-l'Évêque.

Ce projet a toujours été intégré, depuis cette date, aux plans de la SAPN. En octobre 2009, alors que la SAPN s'apprêtait à supprimer discrètement cette sortie, j'ai ainsi pu mettre les dirigeants de la SAPN devant leurs responsabilités, pour qu'ils respectent pleinement leurs engagements. Ma réactivité a permis une réponse rapide de la SAPN et le respect des termes de la convention avec le Conseil Général signée par la SAPN en octobre 2007.

Bernard AUBRIL
Maire de Lisieux



Sensible à l'amélioration du bien-être des Lexoviens, la ville de Lisieux s'est interrogée sur la nécessité de l'aménagement d'un sentier piéton le long des bords de rivières. C'est pourquoi dès 2005, la municipalité a demandé une étude de faisabilité à l'agence d'architectes paysagers « Arc en Terre ». Au vu de cette étude, le Conseil Municipal a approuvé le 13 novembre 2007 l'aménagement des bords de rivières (Touques, Graindin, Orbiquet), et décidé de lancer une procédure de Déclaration d'Utilité Publique. Ainsi, après enquête publique du 18 mars au 19 avril 2008, et avis favorable du commissaire-enquêteur, un arrêté préfectoral en date du 13 juin 2008 a déclaré d'Utilité Publique les acquisitions et les travaux à entreprendre pour cet aménagement des bords de rivières. Cet arrêté témoigne la reconnaissance de ce projet par l'Etat

Cet aménagement sera étalé sur plusieurs années, en cohérence avec les projets de réaménagement urbain pour un coût de 850 000 €.

2010 : les quartiers Nord et Sud

L'aménagement de sentier sur les bords de la Touques à l'entrée nord de Lisieux jusqu'à la rue Magne (non comprise), en limite du périmètre du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) vient de commencer et sera suivi par celui du Graindin, rue Gaudien.

Ensuite, ce sera le tour du bord de la Touques, entre le centre ville (garage Jonquart) et le sud, pour rejoindre le sentier déjà existant avenue Georges Pompidou, à la confluence avec le Graindin. Cette première phase de travaux va représenter environ 2,5 km de sentier, dont 1,2 au nord et le reste au sud.

Sur la base de ce programme à court terme, et par Décision du Maire en date du 27 janvier 2009, un marché de maîtrise d'oeuvre a été signé avec le Cabinet Paysage et Urbanisme FOLIUS pour la conception et la réalisation des travaux d'aménagement de sentier sur ces bords de rivières. Ce cabinet a finalisé en 2009 la phase conception du projet.

Le projet d'aménagement

La Ville de Lisieux a souhaité que les aménagements proposés permettent d'avoir un itinéraire «piétons» sans transformation majeure de l'environnement actuel, donc sans aménagements et équipements excessifs pour conserver au mieux le cadre naturel du Pays d'Auge.

Le projet « Touques »

A l'entrée nord de Lisieux :

- aménagement de l'accès du passage sous la rocade et maintien d'un sentier en herbe.

Au nord jusqu'à la rue Magne :

- maintien d'un sentier en herbe et aménagement d'une clôture herbagère entre le sentier et les prairies.

En centre ville :

- végétalisation d'un mur existant.

Au sud :

- le long du poste source EDF, nettoyage du cheminement existant et ouverture du mur à l'extrémité,
- création d'un sentier en stabilisé vers la rue d'Assemont, tout le long du parcours vers l'avenue Georges Pompidou,
- mise en place d'une passerelle à la confluence avec le Graindin pour rejoindre le sentier existant,
- création de quelques jardins familiaux,
- aménagements et équipements pour conserver au mieux le cadre naturel du Pays d'Auge.

L'acquisition de parcelles

Sept des parcelles concernées sont des propriétés privées qui doivent faire l'objet d'une acquisition partielle ou totale par la Ville de Lisieux. L'ensemble de ces acquisitions correspond à 15.000 m² environ de terrain.

En outre, quelques parcelles (environ 900 m de longueur) nécessitent une convention de passage avec les propriétaires : Agence Routière Départementale, ERDF, Réseau Ferré de France.

La Ville a bien entendu effectué des démarches auprès de l'ensemble de ces propriétaires et les acquisitions sont régularisées par l'étude de Maître Chancé, les frais d'acte et de géomètre étant à la charge de la Ville.



Avant travaux



Après travaux

Exemple d'aménagement dans le quartier sud

Pourquoi ce projet ?

Ce sentier «piétons» en bords de rivières doit permettre à la ville d'atteindre les objectifs suivants :

- améliorer le cadre de vie des Lexoviens,
- développer l'attrait de la ville,
- valoriser nos cours d'eau et la pratique de la pêche,
- créer des liaisons piétonnes interquartiers et désenclaver certains secteurs,
- permettre la promenade en milieu urbain,
- créer quelques jardins familiaux supplémentaires sur la ville.

Ce projet est aussi conçu de manière à préserver le cadre naturel de la campagne dans la ville.

Pour garder l'esprit de parcours naturel, une grande partie du sentier sera laissée à l'état d'herbage. En revanche, la partie sud du parcours permettra l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Elle sera donc bitumée et reliée à une voie déjà existante.

Qui entretiendra ce sentier «piétons» ?

La Ville prendra en charge un fauchage par an, prenant ainsi en compte les contraintes environnementales. Une rencontre avec le Syndicat du Bassin Versant de la Touques et la Société de pêche lexovienne s'est tenue pour avoir leur collaboration pour l'entretien des berges des rivières.

Quel aménagement dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine ?

Il se trouve en effet qu'une partie du parcours est dans le périmètre du Programme de Rénovation Urbaine. Les 130 m concernés ouvrent donc droit à des subventions de l'Etat, au titre de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, et du Conseil Régional de Basse-Normandie. Pour assurer la continuité de l'ensemble du sentier, l'aménagement de cette partie (comprise entre la rue Victorine Magne et la rue Paul Cornu), sera confié au même maître d'œuvre, le Cabinet Paysage et Urbanisme FOLIUS.



Platelage bois

Passage sous la rocade à l'entrée nord

DU NORD AU SUD, LES LEXOVIENS SONT UNANIMES : CE PROJET LEUR PLAÎT ENORMEMENT !

Une habitante du quartier Sud (50 ans)

Lisieux, une ville qui s'adapte à sa population.

« Originaire de Saint-Cloud, j'habite Lisieux depuis 30 ans. Je trouve ce projet vraiment intéressant à plusieurs points de vue. Tout d'abord, il n'existe pas à présent localement beaucoup de véritables parcours de promenade ouverts au public. Nous sommes donc souvent obligés de marcher sur les trottoirs, à côté de la route, et parfois c'est dangereux.

Deuxièmement, ce parcours permettra de pratiquer une activité physique complètement gratuite, au contraire des structures sportives ou des activités associatives qui nécessitent souvent de payer des cotisations, abonnements, etc...

Puis, on ne se rend pas toujours compte des bienfaits de la marche. Se promener dans la nature, permet de s'oxygéner, d'éliminer des toxines, d'améliorer notre flux sanguin... bref, ce parcours représente un vrai capital santé ! »

Une habitante du quartier Nord (87 ans)

La nature dans la ville : un vrai oasis de tranquillité !

« Je suis née à Rouen, mais je vis à Lisieux depuis 1948. J'ai toujours bien aimé marcher, surtout le long des cours d'eau. C'est tellement paisible, calme, tranquille... l'eau et la marche nous aident à retrouver notre équilibre intérieur.

Je me rappelle de promenades en Alsace, auprès de la frontière avec l'Allemagne. J'adorais découvrir la nature sous tous ses aspects, en particulier les animaux de rivières tels que les cygnes sauvages ou bien les poules d'eau. C'est un peu cela que je souhaiterais retrouver dans le projet de sentier à Lisieux : des plantations, la faune... peut-être des logis pour les oiseaux, comme ceux que j'ai dans mon jardin. Ce serait bien aussi d'avoir des bancs sur ce parcours et, pour les personnes âgées, un moyen de locomotion pour les accompagner chez elles une fois avoir parcouru le sentier. »

Est-ce que selon vous ce sentier pourra favoriser l'échange inter-quartiers ?

« Peut-être... Si les gens se promènent avec leur chien, l'animal domestique est, parfois, un prétexte pour approcher les autres et échanger quelques mots... ou tout simplement un Bonjour. »



QUESTIONS à Daniel de La Crouée

Comment l'idée de ce projet est-elle née ?

« Je dirais surtout grâce aux habitants. Lors du premier mandat, à l'occasion de travaux réalisés sur les berges de la Touques et auprès du chemin du Moulin, beaucoup de Lexoviens ont dit être intéressés par des parcours pédestres le long de la Touques, et par ailleurs, des pêcheurs se félicitaient régulièrement de la qualité de ce cours d'eau ! La marche étant aussi l'une de mes passions, j'ai décidé en 2004 de demander une étude de faisabilité d'un sentier de promenade à un prestataire extérieur. Le résultat de cette étude a été présenté en 2005 à la municipalité et aux partenaires. Lors de ce deuxième mandat, nous avons alors pris la décision de démarrer des travaux d'aménagement de sentier, et de réserver une enveloppe budgétaire pluriannuelle afin de réaliser cette promenade sur les bords des rivières ».

Donc, ce n'est pas seulement votre grand projet sur ce mandat, mais sur le précédent également. Alors pourquoi autant de temps pour le concrétiser ?

« Ce projet présente un intérêt pour tous. C'est pourquoi, compte tenu de son enjeu économique et environnemental, il est apparu opportun que la municipalité le valide dès 2007. Nous avons donc sollicité auprès du Préfet la Déclaration d'Utilité Publique des acquisitions et travaux nécessaires à sa réalisation. En effet, il nous fallait notamment acheter des parcelles de terrains privés, indispensables pour assurer la continuité du parcours. Tout cela



a pris beaucoup de temps, les contacts avec les propriétaires, et les négociations étant prioritairement conduites à l'amiable. Je remercie à cette occasion d'ailleurs l'ensemble des propriétaires qui ont compris l'intérêt de ce projet ».

L'un des objectifs du sentier est de favoriser les liaisons entre les quartiers et la connaissance de notre ville : comment cela va-t-il se faire ?

« D'une part, il s'agit d'un lien géographique puisque la future promenade pourra aller du nord au sud de la ville, en passant par le centre. Il y a quelques années, une liaison avait déjà été aménagée entre le chemin du Moulin et la rue Ferdinand Daulne, permettant notamment aux habitants du quartier nord de rejoindre rapidement le centre ville. Le projet de sentier aujourd'hui, c'est aussi créer une liaison au nord entre le secteur Paul Cornu - camping et la future promenade en bordure de la Touques, une autre liaison étant programmée au sud, entre la rue d'Assemont et la rivière. J'entends ainsi relier les quartiers, mais aussi désenclaver certains secteurs.

D'autre part, il s'agit de créer des liens car je souhaite que les habitants d'un quartier en profiteront pour découvrir les autres quartiers, et échanger avec les promeneurs.

A l'avenir, je souhaite aussi que ce parcours permette de mettre en valeur la faune et la flore, ainsi que notre patrimoine, grâce à une signalétique qui indiquera le chemin à suivre et les monuments historiques de la ville que le promeneur pourra voir tout le long du sentier. Je veux souligner aussi dans ce projet, le souhait de créer quelques jardins familiaux qui seront irrigués grâce à l'installation d'une petite éolienne qui pompera l'eau de la rivière... ».



QUESTION à Bernard Aubril

Quel est votre objectif dans l'appui de ce projet ?

C'est pour moi un moyen de favoriser la culture, le sport et la santé.

Il nous a paru indispensable de valoriser les bords de Touques qui constituent un élément de notre patrimoine et de créer un lien entre l'espace urbain et l'espace naturel mais aussi entre les différents quartiers de la ville et leurs populations dans un souci de mixité sociale.

LA SÉCURITÉ N'A PAS D'ÂGE

Il y a longtemps que vous avez obtenu votre permis de conduire, mais seriez-vous reçu aujourd'hui à l'examen du code de la route ? C'est peu probable sans une remise à niveau, car la réglementation a évolué ! Dans le domaine de la sécurité routière, comme dans celui de la santé, les « piqûres de rappel » sont nécessaires pour se protéger...et protéger les autres ! La lecture de la presse locale relatant le succès des opérations « 1000 conducteurs séniors » et « forum séniors » organisées par la gendarmerie dans notre département, a convaincu les membres de la commission « animation » du Conseil des Sages de l'utilité de cette remise à niveau pour nos concitoyens...d'un certain âge, sur la base du volontariat évidemment.

Lisieux étant implantée en zone de police nationale, les « Sages » ont contacté le commissariat. Par chance, vient d'arriver dans notre ville le Major Herlin, un policier qui a des références dans l'animation de réunions sur la sécurité routière, avec des informations sur la sécurité à domicile.

C'était en effet une partie de son travail quand il était policier à Caen et il a animé une matinée sur ce thème à Gambier. Le Major Herlin a donc été invité à un réunion de la commission « animations » le 19 octobre dernier, afin d'évoquer l'aspect pratique de l'organisation. Que nos séniors se rassurent... il ne s'agit pas de leur retirer leur permis de conduire, mais au contraire de faire en sorte qu'ils le gardent plus longtemps grâce à cette opération de prévention! Nouveaux panneaux, façons d'aborder les ronds-points, évolutions du code de la route, conseils pour la sécurité à la maison seront au programme.

Cette proposition du Conseil des Sages a donc été retenue par la municipalité, qui a organisé une première réunion le 13 janvier dernier.



Patrick Buhot
Membre du Conseil des Sages

Une nouvelle vie pour le Manoir Desmares

« Un exemple remarquable de la fin du 15^{ème} siècle ! »

C'est ainsi que le Comité de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine lexovien a défini le Manoir DESMARES, manoir remarquable tant sur le plan architectural qu'historique.

La Ville étant propriétaire du Manoir depuis 1985, la municipalité a souhaité le vendre en choisissant un investisseur privé capable non seulement de le réhabiliter mais surtout de lui trouver une vocation touristique pour le faire revivre. C'est chose faite, aujourd'hui, avec MM MÉRIMÉE père et fils, dont le projet de créer une chocolaterie ouverte à la vente et aux visites touristiques va permettre de donner une nouvelle attractivité à ce quartier historique et au centre ville.

Les travaux ont débuté le 4 janvier dernier pour une durée d'environ neuf mois. Classé Monument Historique depuis 2003, sa maîtrise d'œuvre est assurée par M. Doumêche, en concertation avec la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles), l'Architecte des Bâtiments de France et les services de l'Etat afin de réhabiliter cet ancien îlot du cœur de ville de Lisieux.

Ce projet, vraie valorisation du patrimoine historique de la ville, est à suivre pas à pas.

Un bel ensemble du patrimoine historique

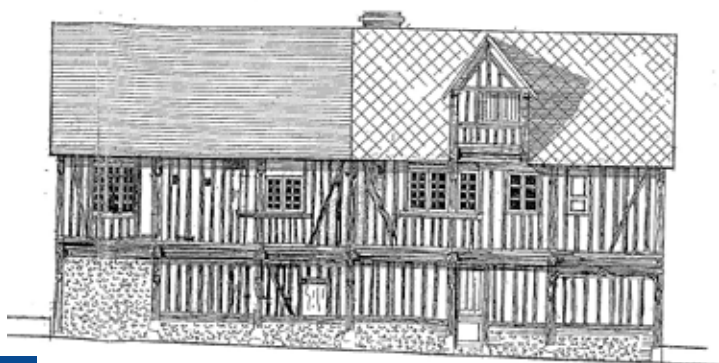
Suite aux bombardements de juin 1944, seuls quelques quartiers de Lisieux peuvent encore témoigner de ce qu'était la « Capitale du Bois Sculpté » avant la guerre. C'est le cas du quartier de l'Ecole Nationale de Musique – devenue Conservatoire à Rayonnement Départemental hébergé dans l'ancien Doyenné – qui occupe une position phare dans la ville, entre la porte de Paris, l'Hôtel de Ville et le chevet de la cathédrale Saint-Pierre. Ce quartier présente un ensemble architectural urbain de tout premier



M. le Maire entouré par Paul Mercier, Adjoint au Maire, et Emmanuel MÉRIMÉE, propriétaire de la future chocolaterie.

intérêt, par la diversité de son bâti, qui couvre cinq siècles d'évolution des techniques de construction et témoigne du savoir-faire des bâtisseurs de l'époque et pas moins de douze maisons à pans de bois constituent le bâti du quartier !

Ainsi, le Manoir DESMARES a été construit à la fin du XV^{ème} siècle, période confirmée par l'étude « dendrologique » des pièces de bois utilisées pour sa construction. Sa configuration actuelle comporte trois niveaux : le rez-de-chaussée, le premier étage et des combles non aménagés. Son intérêt historique et architectural réside non seulement dans ses colombages à culots, dans les détails architecturaux tels que les sculptures de chaque côté du porche d'entrée de la cour, mais surtout dans la présence de la galerie du premier étage sur la façade est, unique en son genre à Lisieux.



Avant travaux



Après travaux

De plus, son implantation dans le centre ville et la densité du bâti ancien aux alentours, accentuent son intérêt culturel.

Une réhabilitation ambitieuse

Concrètement, elle se traduira par la restructuration du Manoir pour que les parties existantes soient mises en valeur au plus près de son origine. Par exemple, la partie du pignon Nord, anciennement démolie pour insalubrité, sera reconstruite afin que cette extension permette de retrouver l'emprise d'origine du Manoir. Par contre, si dans le bâti ancien, l'aspect originel sera respecté, les restructurations seront traitées avec une grande sobriété sans chercher à imiter ou copier l'existant. De même, la façade arrière sera reconstruite avec des matériaux actuels pour assurer la consolidation sans chercher à « copier » le Manoir tel qu'il était autrefois.

Un lieu attractif ouvert au public

Le projet des nouveaux propriétaires consiste à faire du Manoir Desmares un lieu attractif, ouvert à tous, véritable point central de ce quartier, avec une chocolaterie de grande qualité qui comprendra :

- un laboratoire pour la fabrication du chocolat
- un espace vente et dégustation de chocolats
- un salon de thé
- une salle de projection multimédia pouvant accueillir une cinquantaine de personnes et retraçant l'histoire du chocolat.

Des passionnés de la restauration

La famille MERIMÉE n'est surtout pas débutante dans ce domaine : constructeur de maisons à colombages depuis 40 ans, M. MERIMÉE a déjà montré sa parfaite aptitude à réaliser ce genre de travail en restaurant au 14 rue Henry CHÉRON « le Vieux Normand » dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Ce travail de réhabilitation se fit dans le respect des prescriptions énoncées par l'Architecte des Bâtiments de France, souvent contraignantes mais indispensables pour préserver notre patrimoine historique et culturel.

M. MERIMÉE s'appuie également sur les compétences du maître d'œuvre Daniel DOUMECHÉ, qui avait également participé aux travaux du « Vieux Normand ».



QUESTIONS à Paul Mercier

Adjoint au Maire en charge des Politiques Urbaines, du Patrimoine, du Logement, de l'Accessibilité

Pourquoi la Ville a-t-elle décidé de vendre le Manoir Desmares ?

Il faut savoir que ce manoir a été habité pour la dernière fois dans les années 1960. Cela fait donc plus de 40 ans qu'il est totalement vide. Il y a 20 ans, la Ville avait décidé d'acheter ce bâtiment, la plus vieille maison de Lisieux, mais à l'époque, aucun projet précis n'était défini.

Au mandat précédent, nous avons proposé l'idée d'une « Maison du Pays d'Auge » qui aurait pu regrouper les associations ayant pour but la mise en valeur du Pays d'Auge. Ce projet aurait été très valorisant, certes, mais il était également très cher : on aurait dû dépenser entre 1,3 et 1,5 millions d'euros !

Puis un jour, vers la fin du premier mandat, j'ai rencontré M. Mérimée. C'était à l'occasion des travaux du Vieux Normand dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Vu son intérêt pour la réhabilitation des maisons à pans de bois, je lui ai suggéré d'acheter également le Manoir Desmares.

En quoi un manoir transformé en chocolaterie peut-il devenir un atout pour Lisieux ?

Grâce à la réhabilitation du Manoir, la famille Mérimée va éliminer une poche d'insalubrité au cœur du centre ville, et aussi améliorer l'attractivité du quartier. De plus, la chocolaterie permettra non seulement de générer une activité commerciale de haute gamme, mais aussi de proposer une offre touristique supplémentaire à Lisieux : vente de chocolats, visite du Manoir le plus ancien de la ville, et découverte du métier de chocolatier. Tout cela fera revivre le Manoir Desmares.

Le Manoir étant classé « Monument Historique », sa réhabilitation ne doit pas être si simple ?

Effectivement, la réhabilitation des Monuments Historiques comporte souvent des contraintes. Mais cela permet également un contrôle direct de la DRAC et de l'Architecte des Bâtiments de France qui suivent le dossier de près. J'aimerais d'ailleurs les remercier pour la confiance et l'intérêt qu'ils portent à ce dossier. D'ailleurs, il ne faut pas oublier la difficulté rencontrée dans la mise en place du chantier, liée à l'emplacement du Manoir. En effet, étant « enfermé » dans une cour, la sécurisation du passage des piétons n'est pas évidente. Là encore, j'aimerais remercier la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge, les parents d'élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental pour la mise à disposition du parking de l'école de musique permettant le passage des petits engins et facilitant la réalisation de ce chantier dans les plus brefs délais possibles, ainsi que les riverains pour leur bonne compréhension quant à la gêne qu'ils vont subir pendant cette phase de chantier très spectaculaire. Mais ne dit-on pas « Ne faut-il pas souffrir avant d'être beau ? ».

Communauté hospitalière territoriale et réorganisation des services

Derrière le chantier du pôle mère-enfant qui s'achèvera en septembre 2010, d'autres grands travaux vont révolutionner l'hôpital de Lisieux.

Etablissement de recours pour l'Est du Calvados et l'Ouest de l'Eure, le centre hospitalier Robert Bisson travaille aussi sur un projet médical commun avec les hôpitaux publics, de la Côte Fleurie à Vimoutiers.



Anselme Kerfourn, directeur de l'hôpital de Lisieux depuis 2002.

Les grands chantiers de l'hôpital de Lisieux

L'hôpital de Lisieux est une fusée à deux étages. La première est celle des premiers soins courants en médecine, chirurgie et obstétrique. C'est l'hôpital de proximité pour un bassin de 45 000 habitants répartis autour de Lisieux, mais qui attire aussi, de fait, des patients de l'ouest de l'Eure. Le second étage est celui de l'hôpital de recours qui s'appuie sur les nombreuses spécialisations réunies sur son plateau technique. *« Le périmètre est ici beaucoup plus vaste puisqu'il intègre tout l'Est du Calvados et déborde sur les départements voisins de l'Eure et de l'Orne »*, souligne Anselme Kerfourn, Directeur de l'établissement. Les services d'hémodialyse-néphrologie, de neurologie, de pneumologie, de gastro-entérologie, de médecine gériatrique, de cardiologie et de médecine interne font partie de ces spécialités lexoviennes où la présence d'un personnel spécialisé aguerri et un nombre d'actes conséquents garantissent la qualité des soins. *« C'est la vraie vocation de Lisieux qui se doit d'offrir la réponse la plus complète et la plus performante aux besoins de santé de la population. »*

C'est sur ce terrain que l'établissement compte faire encore mieux à l'avenir pour *«éviter des déplacements inutiles de patients vers les CHU de Caen ou de Rouen ou d'autres établissements quand les pathologies en cause rentrent pleinement dans les compétences de Lisieux »*.

Le pôle mère-enfant qui ouvrira en septembre 2010 n'est que la partie visible des changements en cours à l'hôpital.



Renforcer les collaborations

La création des communautés hospitalières territoriales (CHT) par la loi Bachelot de juillet 2009 peut renforcer le rôle de recours du centre hospitalier Robert Bisson. Il s'agit de créer des projets médicaux communs entre établissements hospitaliers publics d'un même territoire. En l'occurrence, le ministère de la Santé demande que Lisieux, Honfleur, Pont l'Evêque et Vimoutiers travaillent à la création d'une CHT sur le Pays d'Auge. Concrètement, il s'agit de monter des filières de soins en s'appuyant sur les atouts de chaque établissement. C'est sur ce terrain miné par les susceptibilités locales que le directeur de Lisieux compte pourtant bien avancer. *« Il ne s'agit pas comme on le craint parfois de déshabiller les petits au profit des gros établissements, mais de partir des réalités médicales. Honfleur a ainsi un service de nutrition infantile qui mérite d'être davantage utilisé. A Lisieux, nous créons un service de moyen séjour en lien avec le service existant de 80 lits de Pont l'Evêque. »* D'autres pistes de collaborations, voire de mutualisation des moyens sont possibles dans les secteurs de l'économie et de la gestion, de la logistique, des médicaments... *« Les radiologues de Lisieux le pratiquent déjà au sein de l'hôpital de Honfleur. »*

A cette communauté hospitalière, Anselme Kerfourn n'oublie pas d'intégrer les médecins libéraux *«pour lesquels d'énormes efforts restent à faire. Nous allons mettre en place un système de messagerie sécurisé pour favoriser l'échange d'informations professionnelles entre médecins hospitaliers et libéraux.»* C'est par ce travail de confiance réciproque et les multiples passerelles entre professionnels de la santé publique que l'hôpital de Lisieux continuera de grandir sur son territoire.

Nouvelle gestion, nouveaux métiers

L'hôpital de Lisieux est le premier employeur du bassin de vie lexovien avec 1350 salariés dont 100 médecins et 25 internes. C'est un poids lourd de l'économie locale avec son budget courant de 95 M€ et 80 M€ de programmes d'investissement, dont le futur pôle mère-enfant qui ouvrira en septembre. Sur le plan interne aussi, l'hôpital est en pleine révolution avec l'application de la nouvelle comptabilité TAA (Tarification à l'acte) applicable depuis 2008. *« Un hôpital doit désormais être géré comme une entreprise de santé. Même si la terminologie peut choquer, l'objectif demeure la meilleure réponse sanitaire à un coût performant. »* Ces impératifs de gestion vont mettre en avant la médecine et la chirurgie ambulatoires. Autrement dit, la prise en charge du patient sur une seule



Récemment rénovés, les services d'hémodialyse-néphrologie dirigés par Isabelle Landru rayonnent jusqu'à Argentan et Bernay.

journée. *« Cela veut dire que tout est organisé en amont pour que les examens s'enchaînent dès l'arrivée du patient. Ce n'est pas une tâche impossible, même si elle bouscule pas mal d'habitudes. »* La marge est grande car les hôpitaux français pratiquent 35 % de médecine ambulatoire contre 75% en Grande-Bretagne et 78% au Danemark. Les impératifs de TAA conduisent à des réorganisations complètes de fonctionnement. Ainsi, trois services de chirurgie ont récemment fusionné. Mais d'autres évolutions comme le vieillissement de la population conduiront aussi à doubler les effectifs de la médecine gériatrique d'ici deux ans. Cet électrochoc culturel a en tout cas fait émerger de nouveaux métiers au sein de l'hôpital : en informatique avec des systèmes en temps réel et la création de techniciens en informatique médicale pour la transmission et l'actualisation des dossiers médicaux, mais aussi dans le contrôle de gestion, la direction des projets, la communication...et même des gestionnaires de lits, un vrai-casse tête pour tous les services hospitaliers.



Distribution des colis de Noël

Cette année, le Père Noël s'est présenté à l'avance aux portes de nos aînés : quatre jours de distribution de cadeaux aux résidences pour personnes âgées le Val d'Or et les Tilleuls, à la Maison de Retraite Normandie/Sariette et au Centre Hospitalier.



Fête des aînés

Le dimanche 24 janvier, la ville de Lisieux a mis à l'honneur ses aînés à travers le traditionnel repas. Convivialité, sérénité, liens intergénérationnels étaient les ingrédients de cette rencontre annuelle organisée par le CCAS.



Une patinoire «plein air» se glisse dans le mois de février

Deux semaines de glissade pour nos jeunes et moins jeunes Lexoviens : la patinoire en plein air retrouve sa place au cœur du centre ville pour la 4^{ème} année consécutive.



Les vœux du Maire

Comme en chaque début d'année, M. le Maire et les Conseillers Municipaux ont donné rendez-vous, le mardi 5 janvier au personnel de la Mairie et du CCAS et le vendredi 8 à la population, afin de présenter leurs vœux.





31^{ème} Mémorial d'Esime Henry Foussard

250 tireurs, 2 journées de challenge, un seul vainqueur. Le Cercle d'Esime de Lisieux a renouvelé pour la 31^{ème} fois l'organisation d'un des plus importants tournois d'esime au niveau national. Le parisien Aurélien Drapier a été l'heureux gagnant de l'année 2010.



Un Noël illuminé de gagnants

Nouveau concours pour les commerçants et artisans lexoviens : c'est à l'occasion de la rencontre avec les nouveaux commerçants, le mercredi 13 janvier, que les prix pour les meilleures vitrines de Noël illuminées et non illuminées ont été attribués aux participants de cette première édition du concours. Deux semaines après, la traditionnelle remise des prix des balcons et maisons illuminés a eu lieu à l'Espace Victor Hugo.

Signature de la convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

Les différents partenaires du Programme de Rénovation Urbaine se sont rencontrés jeudi 4 février afin de signer la convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité permettant de garantir aux habitants du quartier nord un cadre de vie le plus adapté possible à leurs besoins.





BRÈVES TRAVAUX

Espaces verts

Le 3 février dernier, la Ville a réceptionné le Jardin du Carmel. Une première tranche, constituée par les aménagements du parvis, de l'allée qui longe le Carmel, des réseaux d'eau potable et pluviale, de l'arrosage automatique, avait déjà été réceptionnée en 2009 et la deuxième tranche prévoyait l'aménagement des allées intérieures et des espaces verts sur les côtés.

Les travaux du Jardin Public sont en cours eux aussi. Après le redimensionnement des espaces pelouses et du passage piétons, l'aménagement continue avec la pose des clôtures, la peinture du kiosque, et la rénovation de l'éclairage public.

Voirie

Les intempéries de décembre et janvier vont devoir être prises en compte en urgence. Nous en sommes conscients. La rue du Docteur Lesigne en est un exemple : c'est pourquoi un revêtement bicouche temporaire sera posé le long de cette rue.

Pour ce qui concerne le secteur ANRU, le SITE renouvelle actuellement ses réseaux d'eaux usées de la rue Victorine Magne jusqu'à l'allée Marin Bourgeois et la Ville en profite pour poser ses réseaux d'eau potable dans la même tranchée.

Bâtiment

La construction de la salle multi-activités se poursuit. Le lot n° 1 (gros œuvre) est réalisé à 50% et le lot n° 16 (voirie, réseaux souterrains, corps de la chaussée) en est à 40%.

Pour donner un coup de pouce à l'amélioration de l'habitat, l'OPAH et le GRAPE proposent des permanences gratuites aux Lexoviens.

Le 30 septembre dernier, Muriel Guéguen a acheté une petite maison de 70 m², datant de l'entre-deux-guerres, rue Cité Jardin. Pour l'instant, à l'intérieur, la première chose qu'on aperçoit est un énorme trou dans le plancher ! Juste à côté, un mur vient de s'effondrer, tandis que le plafond laisse passer les gouttes de pluie. Mais, si tout va bien, la propriétaire emménagera dans sa nouvelle demeure – refaite à neuf - au printemps.

En effet, la réhabilitation du logement entre dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, (OPAH) mise en place pour rénover le patrimoine bâti et améliorer le confort. Ce dispositif, dans lequel la ville est partie prenante, s'adresse aux propriétaires de résidences principales construites depuis plus de 15 ans et aux bailleurs. L'OPAH permet de les informer et de les orienter sur les démarches à entreprendre pour obtenir un soutien financier dans leurs travaux. *« Madame Guéguen a fait un gros effort, ce qui lui a permis, en définitive, de financer 76 % de ses travaux par des subventions... »* Commente Bernard Aubril. *D'ici 2013, notre objectif est de permettre la réhabilitation de 375 logements à Lisieux ».* Muriel Guéguen a également profité des aides du Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement (GRAPE). À la clef, un autre coup de pouce pour son budget. En contrepartie, *« je me suis engagée à faire des travaux « développement durable » : isolation extérieure, poêle à bois... ».* Au total, entre subventions et prêts à taux zéro, Muriel Guéguen a avancé 19.500 € sur les 83.000 € de travaux. Ces travaux génèrent également du travail pour les entreprises lexoviennes, car, comme le souligne le maire, *«c'est aussi un soutien fort à l'artisanat local, 1 € de subvention générant environ 4 € de travaux ».*

PERMANENCES GRATUITES :

OPAH : les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 10h30 à 12h et de 14h à 15h30 à l'Hôtel de Ville, et aussi appel gratuit au 0.800.77.22.44.

GRAPE : 4^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h et de 13h30 à 17h. Espace Victor Hugo.



Le déneigement 2010 en quelques chiffres

398,38 tonnes de sel et 118 de sable ont été utilisées (seules 60 tonnes de sel avaient été nécessaires l'année précédente) pour un coût total d'environ 38 000 €.

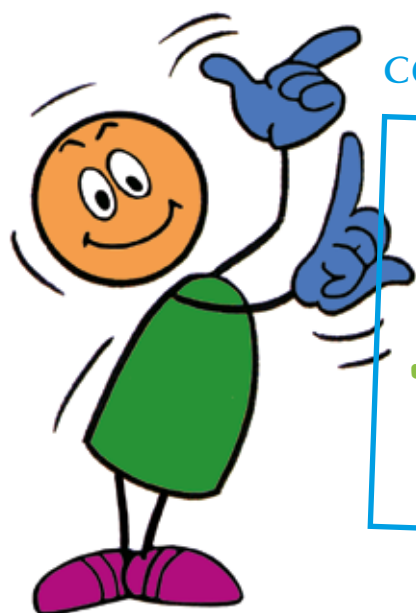
2330 heures de travail ont été effectuées dont 540 pour l'astreinte.

NEIGE : LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX TOUS MOBILISÉS

Qu'il neige en hiver, c'est normal, tout comme il est normal aussi qu'il y ait des difficultés de circulation liées à ce genre d'intempéries surtout si, comme à Lisieux, ce phénomène atmosphérique est assez exceptionnel. Afin d'atténuer les problèmes de circulation, les services techniques de la Ville ont fixé, depuis quelques années, un plan pour le déneigement et le salage des routes et des trottoirs. Deux circuits sont assurés par deux camions, équipés chacun d'une saleuse, et l'un d'eux d'une lame automatique de déneigement. Pour garantir la rotation de ces camions, 6 équipes de 2 personnes, dont 2 équipes d'astreinte par semaine, sont en place dans le cadre du plan de viabilité hivernale. Dans les équipes techniques, 20 personnes de la propreté urbaine et 40 des espaces verts déneigent manuellement les trottoirs devant les lieux publics. Par arrêté du 26 novembre 2004, il est spécifié et rappelé qu'en cas de neige ou de gelée, les propriétaires, locataires ou occupants doivent balayer la neige devant leurs habitations. C'est donc un devoir de chaque habitant et commerçant de favoriser une meilleure circulation.

Gilbert GODEREAUX, Adjoint au Maire, a demandé un audit minutieux de l'état des routes pour envisager des remises en état des voiries lexoviennes.

COMMENT CONSOMMER MOINS D'EAU DANS LA SALLE DE BAIN ?



- ✓ **Fermer le robinet pendant que vous brossez vos dents ou que vous vous rasez** car vous gaspillez inutilement de l'eau. Il suffit d'un jet d'eau rapide pour nettoyer votre brosse ou votre rasoir.
- ✓ **Si un robinet coule, réparez-le.** Un robinet qui coule, même doucement, peut consommer jusqu'à sept chaudières d'eau par jour.
- ✓ **Une pomme de douche à débit réduit diminue la consommation d'eau** de 25 % et plus sans que la douche soit moins agréable.
- ✓ **L'appareil qui utilise le plus d'eau dans la maison est la chasse d'eau des toilettes.** En installant une toilette haute efficacité, vous réduisez la quantité d'eau utilisée de 40 à 50 %.

Dans un contexte difficile, la ville a souhaité répondre aux besoins des Lexoviens qui n'arrivent pas à boucler leur budget. Elle vient de signer une convention avec l'association Coup d'Pouce pour créer un espace solidaire.

Tout a commencé lorsque la Commission Locale de Coordination Sociale (animée par le C.C.A.S et regroupant l'ensemble des acteurs locaux de l'action sociale dont le Secours catholique, la Croix Rouge, le Secours populaire...) a constaté l'aggravation des problèmes financiers de certains Lexoviens. Pour aider au mieux les personnes fragilisées socialement, l'idée d'un espace solidaire a ainsi vu le jour. Au cœur de ce projet, se trouve, pour le C.C.A.S, l'idée de réinsérer les gens durablement dans la vie en société, *« pour ne laisser personne au bord du chemin »*, commente Christine Annot, Adjoint au Maire en charge de la Solidarité, de la Famille, de la Santé et de la Prévention. Consciente de privilégier la solidarité sur l'assistantat, la municipalité a donné son accord pour que l'espace solidaire soit mis en place rapidement avec une épicerie mais également un accueil, une écoute pour faire renaître l'estime de soi et éviter la stigmatisation de « pauvres ». Les personnes concernées trouveront dans ce local, des ateliers de travail sur l'image de soi, la santé, la confec-



Bernard Aubril et Muriel Hunout, Présidente de l'association Coup d'Pouce, ont signé la convention, le 16 janvier dernier, aux côtés des élus et du Sous-Préfet

tion de repas... Les produits mis en vente dans l'épicerie seront en libre-service et facturés 10 à 20 % de leur prix usuel. Ce local est situé au cœur de la ville, 9 rue du Moulin à Tan et accessible par les transports publics.

De plus, le premier pas vers l'insertion étant souvent conditionné par la mobilité, les tarifs des transports publics ont été révisés pour les Lexoviens en difficulté.

Les tarifs des transports lexoviens en baisse. Une tarification sociale des transports élargie

Depuis le premier janvier, la tarification sociale est renforcée dans les transports lexoviens : la gratuité est maintenue pour les personnes qui perçoivent des revenus équivalents au RSA socle (environ 1 600 à Lisieux) et l'accès aux transports publics est élargi pour les plus fragiles selon leur niveau de ressources. *« Ce sont les personnes qui bénéficient de la CMUC, et celles qui perçoivent l'allocation adulte handicapé ou encore des seniors qui touchent le minimum vieillesse... »*, commente Christine ANNOOT. *« Concrètement, elles bénéficient désormais de 50 % de réduction sur l'abonnement mensuel, qui passe de 24 € à 12 €, soit 40 centimes d'euros par jour »*. L'objectif de cette décision est double : social et environnemental. D'une part, rendre accessibles les transports publics au plus grand nombre, *« rompre l'isolement à tous niveaux, ajoute Christine ANNOOT, permettre aux usagers de faire des économies et donc d'augmenter leur pouvoir d'achat »*. D'autre part, dans une démarche protectrice de l'environnement, il s'agit d'inciter les Lexoviens à préférer les transports urbains à la voiture.



Les bons points de la réussite éducative

Plus de 300 enfants scolarisés sur les secteurs de Hauteville, Doumer-Delaunay et Trevett ont déjà bénéficié depuis 2006 du Programme de Réussite Educative. Soutien scolaire, valorisation du rôle des parents, ouverture vers les loisirs, sont détaillés par Romain Soulbieu, coordinateur des actions de ce programme dit PRE, très positif pour la scolarité et les relations parents-enfants-école.



Romain Soulbieu, coordinateur du PRE de Lisieux

On connaissait déjà les Zones d'éducation Prioritaires (ZEP) instaurées par l'Education Nationale pour renforcer les moyens dans certains établissements scolaires, dispositif qui aujourd'hui se nomme Réseau de Réussite Scolaire (RRS). Le Programme de Réussite Educative (PRE) mis en place en 2006 dans le cadre de la loi Borloo de cohésion sociale va plus loin. « *Le PRE ne se limite pas à l'école, mais à l'ensemble d'un quartier.*

De même, il ne se limite pas au soutien scolaire stricto sensu, mais à l'ensemble de la question éducative, en intégrant notamment le rôle déterminant des parents», souligne Romain Soulbieu, coordinateur du PRE de Lisieux. L'objectif reste bien de lutter contre le décrochage scolaire. Mais les moyens et méthodes sont différents. « *L'échec scolaire est parfois vécu par les parents comme l'échec de l'école. Le PRE permet de sortir de ce quiproquo permanent entre institution scolaire et parents, en donnant à ces derniers des moyens et des méthodes de soutenir leurs enfants.* »

En classe et à domicile

Deux types de soutien personnalisé ont été mis en œuvre sur Lisieux. L'aide en classe (dispositif CLAS, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) concerne six écoles primaires. La demande vient de l'école, en lien avec les familles. « *Sans surcharger la journée des enfants, un accompagnateur travaille par groupes de 5 ou 6 élèves sur le soutien aux leçons.* » Les raisons sont multiples : logements trop exigus ou familles nombreuses. L'un et l'autre rendent difficile le travail à domicile sur le plan pratique tout comme le manque de disponibilité des parents. .../...



Mme Girault, Directrice de l'école Jean Moulin
« Un soutien décisif pour les parents »

« Le PRE existe chez nous depuis 2006. Nous avons conservé un très bon souvenir de l'opération « séjour à la ferme » organisée durant trois jours. Cette année,

6 familles sont concernées pour un peu plus de 10 enfants. Il s'agit de soutien à domicile et en classe pour des enfants dont les parents se disent dépassés par les méthodes scolaires. Le PRE a un effet direct sur la scolarité des enfants et l'implication des parents. Cela, l'école seule ne pouvait y parvenir. »



Daniel Bourdon, accompagnateur CLAS à l'école Paul Doumer
« On est là pour les aider, pas pour les embêter »

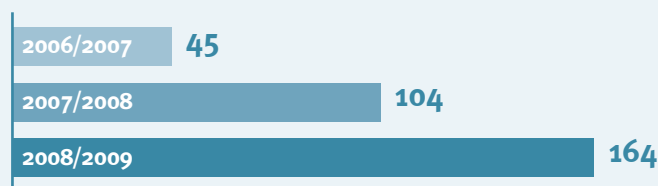
« J'encadre 6 enfants de CE2, CM1 et CM2 chaque jour, après la classe, durant 45 minutes. Il ne s'agit pas d'élèves qui suivent un soutien le midi au sein de l'école pour reprendre des difficultés ponctuelles sur certains domaines. Dans le dispositif CLAS, il s'agit plutôt d'aider les enfants à s'approprier de façon autonome une méthode de travail personnelle. C'est une aide basée sur le volontariat. On est là pour les aider, pas pour les embêter. Ils l'ont d'ailleurs très bien compris. Les bénéficiaires sont très encourageants : les enfants ont repris confiance en eux et les résultats scolaires s'en ressentent. »

Les bons points de la réussite éducative (suite)

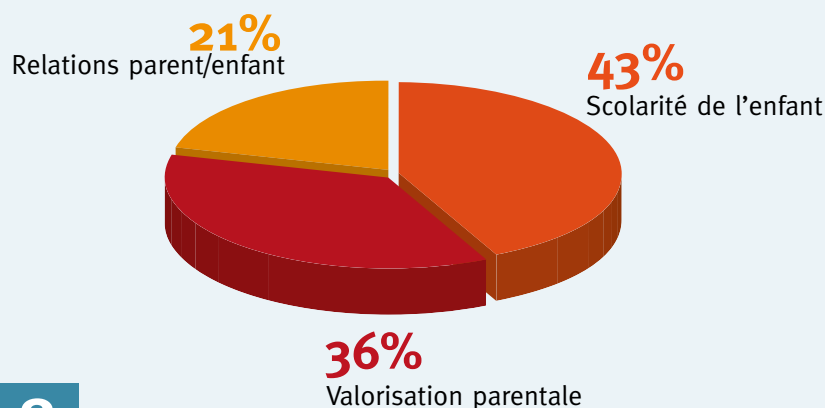
.../... Le second volet du soutien personnalisé concerne également les collégiens et intègre des familles qui ont exprimé des besoins spécifiques. *« Une équipe pluridisciplinaire évalue les besoins et décide des actions à mettre en œuvre à domicile, avec la présence systématique des parents. »* Il s'agit d'épauler ces derniers afin qu'ils puissent réinvestir positivement l'école et soutenir la scolarité de leurs enfants. *« Nous apportons une méthodologie. Cela valorise leur rôle et atténue également les tensions familiales qui naissent autour de l'enjeu de la réussite scolaire. »*

Ici, le PRE joue le rôle de médiateur en proposant d'autres espaces de communication, et d'échanges entre parents et enfants : retrouver en famille le goût et le plaisir de l'apprentissage, découvrir des activités sportives ou culturelles pour aiguïser la curiosité qui sont les objectifs du PRE. Ainsi, avec les animateurs du service Petite Enfance-Jeunesse de la Ville et les agents du centre socio-culturel de la CAF, plusieurs ateliers d'initiation aux pratiques culturelles ont été mis en place pour élargir l'horizon des enfants. Le retour d'expérience est très positif avec « la découverte d'univers souvent méconnus et une valorisation individuelle de l'enfant ». Tout aussi positif est le premier bilan du PRE prolongé jusqu'en juin 2011 dont les principaux éléments sont présentés ci-dessous.

Nombre d'enfants suivis en parcours individualisés



Incidence positive (moyenne sur 3 ans)



Quand les enfants font de la politique...

Depuis 2002, la ville de Lisieux s'est dotée d'un Conseil Municipal Juniors. Il s'agit du 4^{ème} mandat depuis sa création. Élus pour deux ans par tous leurs camarades de classes, les 34 membres travaillent sur des projets communs qui répondent aux préoccupations des jeunes Lexoviens.

La commission « Culture, Animation et Sports » se consacre actuellement à un projet de découverte de la ville et un autre à la réparation du skatepark ». En effet, les jeunes répondent ici à une préoccupation des enfants et de leurs parents. Ils sont très bien placés pour connaître ce dossier qu'ils commentent sans mâcher leurs mots.

Comme le souligne un jeune élu, Estéban Planchon, « l'état du skatepark, ça craint ! les motos et vélos passent dessus et saccagent tout. » Les jeunes élus mènent une enquête auprès des 17 établissements scolaires de Lisieux, font part de leurs suggestions à la municipalité et travaillent à des solutions pour un skatepark respectable et respecté !

Cette commission met aussi en œuvre une opération « Découverte de la ville » pour que les enfants de Lisieux découvrent leur lieu de vie tout en s'amusant. Dès la rentrée 2010, ils proposeront à tous les CM2 un rallye-photos qui les



Les jeunes du CMJ (CM1, CM2, 6^e et 5^e) sont répartis en 3 commissions : Culture Animation et Sports - Environnement et Citoyenneté - Solidarité et santé, commente Isabelle Raynaud, Conseillère municipale, déléguée au Conseil Municipal Juniors.

mènera à travers les lieux emblématiques de la ville. Chaque école partira de son quartier et suivra un parcours qui la conduira jusqu'au jardin de l'évêché. Un moyen de mieux connaître le patrimoine et l'histoire de la ville, réalisé par les jeunes et pour les jeunes !

Des petits «plus» qui améliorent la vie

Parce que les membres de la commission « Environnement et Citoyenneté » ont remarqué une

avalanche de mégots sur les trottoirs depuis l'interdiction de fumer dans les lieux publics, ils proposent une opération « Ville sans mégots ». « Il s'agit de faire prendre conscience aux fumeurs de l'impact de leurs gestes », commente Isabelle Raynaud. Leur idée : distribuer aux commerçants lexoviens 250 cendriers de poche floqués d'un logo incitatif, le dessin d'une petite vache, typique du Pays d'Auge et un bandeau, « Ne jette pas ton mégot, j'en ai plein les sabots. » Alors bien-sûr les conseillers municipaux juniors se frottent aux impératifs de budget, doivent composer avec les contraintes économiques, et apprendre à agir en trouvant des solutions

« Les jeunes de la même commission travaillent aussi sur l'idée d'un jeu des 7 familles pour montrer tout ce qui a été fait par le CMJ depuis sa création (une trentaine de projets aboutis) ».



La solidarité inter-génération

La commission «Solidarité Santé» s'intéresse beaucoup au projet d'épicerie solidaire qui a ouvert ses portes à Lisieux. Les jeunes conseillers ont réfléchi à la manière dont ils pourraient intervenir en faveur des enfants des familles bénéficiaires. Ils envisagent

plusieurs actions parmi lesquelles la possibilité de découvrir une activité sportive ou culturelle en allant au moins une fois au cinéma ou au théâtre. Ils suggèrent également de créer un dépôt de pain pour le goûter des enfants dans l'épicerie ou d'y aménager un espace jeu. «Les façons de



Claire Sandevor : du CMJ à la Communauté Européenne

Depuis le mois d'octobre, la Lexovienne Claire Sandevor est ambassadrice de l'office franco-allemand pour la jeunesse (l'OFAJ). Un mandat qu'elle exerce après avoir passé 6 mois en Allemagne grâce au programme Voltaire de l'office.

Le CMJ, une expérience passionnante et contagieuse

Claire fut membre du Conseil Municipal Juniors de Lisieux, expérience passionnante qui lui a donné le goût de la politique. « Cela m'a vraiment beaucoup plu, j'envisage même de faire des études de sciences politiques. Ça a servi de déclic. Au sein de la commission Solidarité du CMJ j'ai fait des rencontres très intéressantes. Surtout, j'ai aimé la possibilité d'élaborer un projet, de le faire voter et de le voir aboutir. Monter le dossier, travailler dessus et le voir réalisé, était vraiment intéressant. »

L'OFAJ

En terminale ES au lycée Gambier, la jeune Lexovienne aimerait travailler plus tard dans le domaine des relations internationales, au ministère des Affaires Etrangères ou, pourquoi pas, au sein de la Communauté Européenne, goût pour l'ouverture nourri par cette expérience auprès de l'Office Franco Allemand pour la jeunesse. L'OFAJ a été créé en 1963 pour encourager les relations (voyages...) entre les jeunes des deux pays. « Il organise des échanges artistiques, musicaux, sportifs, des rencontres... L'OFAJ a souhaité développer un réseau de jeunes ambassadeurs, 25 en France et 25 en Allemagne. J'ai postulé et mon dossier a été retenu. Parmi les projets en cours, je suis en train de prendre des contacts au lycée pour présenter aux classes le programme Voltaire. »

donner de soi sont multiples, et les Conseillers Municipaux Juniors ne sont jamais à court d'idées généreuses». Les jeunes de la commission « Solidarité Santé » mènent également le projet « Reporters sur le champ du handicap ». Ils veulent témoigner que la différence est une réalité mais pas forcément un problème. En s'impliquant avec les enfants du CAC (centre d'activités et de créativité) et ceux de l'IME (institut médico-éducatif), ils souhaitent mettre en avant que les différences peuvent devenir des richesses. Ils vont donc participer au projet d'art plastique mis en œuvre entre ces deux structures, et comme de vrais journalistes, ils témoigneront auprès de leurs camarades de classe. L'intérêt, c'est d'apprendre à se rencontrer, à s'accepter et de comprendre l'autre avec ses différences.

LA RESTAURATION SCOLAIRE À LISIEUX

L'équipe de la restauration municipale prépare chaque jour plus de mille repas pour les écoliers lexoviens. Après le temps du midi, certains restent en cuisine... pour participer à des compétitions culinaires.



L'équipe de la restauration municipale

Les cordons bleus de la ville

Ils sont derrière leurs fourneaux et concoctent près de mille repas par jour pour les écoliers lexoviens ! « Eux », ce sont les 19 personnes de la restauration scolaire qui préparent les déjeuners des élèves des écoles publiques maternelles et élémentaires. Alors que certaines collectivités font appel à des entreprises privées, plus coûteuses, à Lisieux, la restauration scolaire est en régie directe.

Une restauration municipale

La ville de Lisieux prend en charge tous les repas servis aux écoliers à la cuisine centrale de Hauteville et ses 6 cuisines satellites du centre-ville. Le quotidien des agents de la restauration est fait de gestes strictement codifiés : tenues, nettoyage des ustensiles, désinfection des tables... le cahier des charges est draconien. Les repas servis aux enfants sont tout autant réglementés et une diététicienne valide les menus. *«Tous les écoliers ne reçoivent pas le même repas. Les grammages varient selon l'âge des enfants»* commente Brigitte Lefevre, gestionnaire de la restauration. *«Les repas sont également très contrôlés car ils obéissent aux recommandations du Plan National Nutrition Santé, aux règles de la traçabilité des produits ainsi qu'aux lois du marché public»*, commente Marie-Christine Herfaut, directrice du Service Enseignement qui ajoute : *«nous travaillons au développement de l'enfant, à son autonomie, à sa socialisation»*. Les agents d'encadrement veillent en même temps à l'apprentissage de la politesse, montrent aux plus petits comment se servir des couverts ou leur apprennent le partage avec leurs camarades...

Concours culinaires

Régulièrement, les cuisiniers municipaux participent à des compétitions gastronomiques. Renée Pillon et Benjamin Dame viennent de décrocher les 2^{ème} et 6^{ème} prix du concours de la teurgoule à Houlgate ! Ils représenteront sans doute Lisieux lors du concours « Bien manger en Normandie », les candidats devant imaginer un menu normand équilibré et adapté à la restauration scolaire, comprenant trois ou quatre plats à base de produits du terroir pour un coût inférieur à 2,20 €. Les lauréats représenteront la Normandie au salon de l'agriculture 2010.



La restauration scolaire en quelques chiffres

155.000 repas sont préparés chaque année à la cuisine centrale.

1000 enfants déjeunent chaque jour dans les restaurants scolaires de Lisieux.

75 encadrants entourent les enfants : 1 pour 10 enfants en maternelle et 1 pour 15 en élémentaire.

3,15 € : c'est le prix maximum facturé aux parents Lexoviens pour un repas.

3,35 € : prix maximum pour les enfants qui ne résident pas à Lisieux. Son coût réel étant de 6,51 €, la ville prend donc en charge la moitié de ce montant. A noter : le CCAS peut accorder sous condition de ressources des réductions du prix des repas pour les enfants résidents à Lisieux (renseignements service enseignement : 02.31.48.40.80 – CCAS :02.31.48.62.70

CONCERT MIDDLE JAZZ BAND

Théâtre de Lisieux,
26 mars 2010 à 20h30
Tarif : 10 €
Tarif réduit* : 6 €

CONCERT ROMANE QUARTET

Théâtre de Lisieux,
27 mars 2010 à 20h30
Tarif : 10 €
Tarif réduit* : 6 €

BILLETS POUR**LES DEUX CONCERTS :**

Tarif : 8 € par concert
Tarif réduit* : 6 € par concert

Achat et réservation des billets
au Théâtre de Lisieux :
les 24 et 25 mars de 16h à 18h
les 26 et 27 mars de 20h à 20h30

*Tarif réduit réservé aux moins
de 25 ans et abonnés théâtre.

RENSEIGNEMENTS :

(Service Culturel : 02 31 48 41 53)

PREMIER FESTIVAL DES GIBOULÉES

Le service culturel de la ville propose un hommage à Django Reinhardt pour lancer son festival des « Giboulées ». Ce nouveau rendez-vous musical de Lisieux se veut un instant de convivialité et de rencontre entre musiciens et spectateurs. La première édition aura lieu au Théâtre de Lisieux Pays d'Auge avec deux concerts les 26 et 27 mars à 20h30.

En 2010, le guitariste Django Reinhardt aurait eu 100 ans. Les « Giboulées » vont donc célébrer le jazz manouche lors de ces deux concerts organisés en partenariat avec le Middle Jazz Band. Le 26 mars, c'est le Middle Jazz Band qui se produira avec le trio Mazarski sur la scène du théâtre avec Marc-Michel Le Bévillon à la contrebasse, Christophe Cravero au violon et Richard Manetti à la guitare. Le 27 mars, le Romane Quartet proposera, entre autre, ses nouvelles créations.

Issu d'une lignée de musiciens, Romane a découvert la musique dès l'âge de 12 ans. Il a suivi sa formation au contact des gitans qui lui ont fait découvrir les mélodies tziganes. Cet auteur compositeur qui a signé plus de 14 albums, a joué avec les grands noms du jazz, de Didier Lockwood à Babik Reinhardt, en passant par Florin Niculescu et a confirmé son appartenance aux héritiers de Django. Tout en gardant une identité musicale manouche, son style conjugue des inspirations traditionnelles et contemporaines.



**CONCERT GRATUIT
COCKTAIL FM**
le 12 mai 2010 à 20h,
place de la République



NUITS DES MUSÉES

« A la recherche de Léon RIESENER »
le 15 mai 2010, Gratuit
Château de Saint-Germain de Livet

Lisieux pour tous

Lors du dernier Conseil Municipal, Mme VALTER et les élus de sa liste ont voté contre le classement de la Ville de Lisieux en commune touristique. Pourtant, ce label délivré par l'Etat permet de reconnaître publiquement l'identité et la spécificité touristiques d'une commune ce qui constitue donc un signal fort pour l'image d'une Ville.

Ce choix de l'opposition de ne pas soutenir le classement de Lisieux doit interpeller tous les Lexoviens. De deux choses l'une :

- ou l'équipe de Mme VALTER ne souhaite pas valoriser Lisieux et estime que Lisieux ne mérite pas ce label d'excellence propice à l'attractivité de notre ville.
- ou l'équipe de Mme VALTER n'a pas travaillé le dossier, au point de confondre deux législations. En effet, la législation spécifique sur le travail du dimanche ne s'applique pas aux communes touristiques (classement accordé par l'Etat pour 5 ans), mais uniquement aux communes inscrites sur une autre liste, celle des communes d'intérêt touristique, établie par le Préfet à titre permanent. Les classements, les procédures et les conséquences ne sont pas les mêmes.

Cela signifie qu'une fois de plus, Mme VALTER et son équipe n'ont rien compris aux enjeux des dossiers. Il est tellement plus facile de passer son temps à rédiger des attaques personnelles sur des blogs plutôt que de travailler pour le rayonnement de la Ville où l'on est élu.

A moins que tout cela ne soit que pur acharnement politique en vue de manœuvres électorales. Les Lexoviens ne sont pas dupes...heureusement !!!

Ensemble faisons gagner Lisieux

A QUOI SERT BERNARD AUBRIL ? A VOUS DE JUGER

Pourquoi cette sortie d'autoroute vers Lisieux oubliée ? On se demande comment c'est possible car Anne d'ORNANO avait réglé le problème en 2006.

Parce que Lisieux ne pèse pas dans le débat régional et départemental parce que la parole de son Maire ne porte pas. Parce qu'elle n'est ni écoutée, ni entendue, ni respectée.

Bernard AUBRIL, ne manquait jamais en évoquant la liaison Lisieux Pont l'Evêque de rappeler qu'il avait obtenu d'Anne d'Ornano cette sortie d'autoroute.

N'oublions pas que la deux fois deux voies a été refusée au motif qu'elle coûterait trop cher au Conseil général qui préfère dépenser beaucoup plus pour la déviation de Canapville vers Deauville.

La promesse d'Anne d'Ornano n'a pas été tenue. Les travaux seront terminés sans que les travaux soient réalisés ! Il faudra attendre deux ans nous dit-on ! Que croire ? qui croire maintenant ?

A quoi sert Bernard AUBRIL, Maire de Lisieux, Vice-président du Conseil général ? A pas grand-chose, on le voit ici. Efficacité zéro ! Avec le mépris en prime pour Lisieux et pour les Lexoviens ! Lui qui dit gérer la ville comme une entreprise, devrait savoir qu'un bon chef d'entreprise vérifie que le travail est bien fait, sinon il coule !

Manifestement Bernard AUBRIL ne se contente pas de laisser passer les trains, il laisse passer le temps sans vérifier que les engagements pris à l'égard de Lisieux sont tenus. Sans savoir en fait à quoi sert un Maire et un Vice-Président de Conseil général !

Clotilde VALTER, Eric PILET, Sabine MICHAUX, Serge LOISEAU, Mélissa LEBRETON-GUERET, Laurent SODINI, Karine DIENIS

Redonnons des couleurs à Lisieux

Monsieur le Maire,
Nous vous demandons : AUDACE, CONCERTATION, CAPACITE et FERMETE, REALISME, OPTIMISME,

Audace : Présenter plusieurs projets municipaux concrets et réalisables à court ou moyen terme.

Concertation : Tout mettre en œuvre pour faire avancer Lisieux en ayant une consultation la plus large possible avec les forces vives de la ville.

Capacité et fermeté : Prouver aux Lexoviens que chaque dossier en cours est suivi, l'information concernant le non raccordement de l'A 13 nous démontre le contraire.

Réalisme : Reconnaître que certains dossiers n'ont pas bougé depuis 10 ans.

Optimisme : Ne pas faiblir sous l'effet de la crise qui, bien que présente, n'empêche pas de nombreuses villes d'évoluer. Suivons donc leur exemple !

Yvonnick HUBERT

A Lisieux Vivement le changement

A quoi sert M. AUBRIL ?

Elu Conseiller Général depuis 18 ans, Maire depuis 9 ans ; On apprend par hasard, que les sorties d'autoroute A13 prévues en direction de Lisieux sont supprimées ! Et pourtant promises par M. AUBRIL !

Cet énorme préjudice fait des victimes non seulement les Lexoviens mais également l'ensemble des habitants du Pays d'Auge et ne fait que confirmer les constats présents :

Exode de la jeunesse avec une population en sérieuse baisse. Le Lisieux demain sera t'elle une ville de moins de 20 000 habitants ?

Seule réponse de M. AUBRIL ; Je me présente aux élections cantonales ! Mais pourquoi faire ?

Ne juge t'on pas l'arbre à la qualité de ses fruits ?

Salutations - Gérard BUTEL

UNE VILLE AU SERVICE DE SES HABITANTS

PERMANENCES DU SERVICE D'AIDE ET D'INFORMATION POUR LE LOGEMENT

L'activité du Service d'Aide et d'Information pour le Logement (S.A.I.L.), à travers ses différentes missions, s'adresse à toutes les familles du département, qu'elles aient un projet d'acquisition immobilière ou qu'elles soient locataires ou propriétaires.

Le S.A.I.L. a pour vocation de passer des conventions avec différents partenaires pour développer l'information, le conseil et l'accompagnement auprès des familles par rapport à leur problématique de logement. Le but recherché est la mise en place de tout dispositif concernant le logement en s'impliquant aussi dans des actions de prévention avec les différents partenaires. Des permanences GRATUITES sont tenues le premier jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00 à l'Espace Victor Hugo, Place Boudin Desvergées.

Pour toute information complémentaire :

Service d'Aide et d'Information pour le Logement (S.A.I.L.) Tél. 02.31.53.30.50

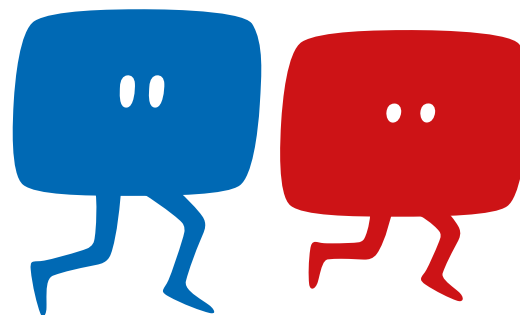
NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LES CHIENS DANGEREUX

A partir du 1er janvier 2010, les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention.

Les propriétaires ont également l'obligation de faire effectuer une évaluation du comportement des chiens par des vétérinaires habilités et de participer à une journée de formation. Les contrevenants sont passibles de 3 mois de prison et de 3.750€ de sanction.

Renseignements :

Service communal d'hygiène et de santé
Tél. 02.31.48.10.88



tous au numérique!

Pour en savoir plus : 0 970 818 818

Pourquoi la TNT ?

Le passage à la télé tout numérique libère des fréquences utilisées pour créer de nouvelles chaînes, diffuser plus de chaînes en HD, développer la radio numérique et généraliser l'accès à Internet haut débit sur l'ensemble du territoire.

Que va-t-il se passer ?

Chez nous, la télé à 6 chaînes s'arrêtera définitivement le 9 mars 2010. Vous devrez impérativement avoir vérifié et adapté, si besoin, votre équipement à un mode de réception numérique pour continuer à recevoir la télévision.

Combien ça coûte ?

Adaptateur TNT simple tuner	de 20 à 50 €
Adaptateur TNT simple tuner HD	à partir de 80 €
Adaptateur TNT double tuner	de 50 à 100 €
Réorientation + vérification de l'antenne râteau	de 80 à 120 €
Remplacement de l'antenne râteau	de 180 à 220 €
Remplacement du coupleur d'antennes	100 €
Adaptateur TNT-SAT ou FRANSAT	de 100 à 150 €
Adaptateur TNT-SAT ou FRANSAT + parabole + installation	à partir de 280 €
Offre payante, décodeur fourni par l'opérateur	Voir contrat d'abonnement



Abonnez-vous à la nouvelle lettre d'information de la ville de Lisieux, c'est gratuit !
Tous les mois vous recevrez des informations, de l'actualité et plein de découvertes insolites

FESTIVAL
LES GIBOULÉES

Middle Jazz Band
Romane Quartet

26 et 27 mars 2010

Théâtre de Lisieux

20H30

**Hommage à
Django Reinhardt**

Service culturel : 02 31 48 41 53